**INSCRIPTIONS 2024/2025**

**ACCUEIL PÉRISCOLAIRE « LES P’TITS TORLATS »**

**MERCI DE LIRE ATTENTIVEMENT LES DOCUMENTS CONTENUS.**

**Bonjour,**

**Pour les inscriptions 2023-2024, vous pouvez déposer votre dossier aux horaires suivants au nouvel espace service périscolaire rue du château d’eau (Entrée classe de CP-CM1). Pour les familles dont le dossier existe ; Veuillez faire vos modifications sur la fiche individuelle au stylo bille de couleur pour mettre à jour toutes les nouvelles informations. Le nouveau calendrier de réservation 2024-2025 sera opérationnel vers le 10 juillet 2024. La première permanence est la suivante :**

* **Le jeudi 13 juin 2024 de 15 h 00 à 18 h 00**
* **Le vendredi 14 juin 2024 de 15 h 00 à 18 h 00**
* **Le lundi 17 juin 2023 de 15 h 00 à 18 h 00**
* **Le mardi 18 juin 2023 de 15 h 00 à 18 h 00.**

**Pour les nouvelles familles dont le dossier n’existe pas encore et ceux qui n’ont pas pu venir avant, une permanence avant la rentrée de septembre 2024 se déroulera aux dates suivantes :**

* **Le lundi 26 août 2024 de 9 h 00 à 12 h 00 /13 h 30 à 17 h 00.**
* **Le mardi 27 août 2024 de 9 h 00 à 12 h 00 /13 h 30 à 17 h 00.**
* **Le jeudi 29 août 2024 9 h 00 à 12 h 00 /13 h 30 à 17 h 00.**
* **Le vendredi 30 août 2024 de 9 h 00 à 12 h 00.**

**Ce dossier comporte :**

* Une fiche de renseignements (à remettre),
* Une fiche sanitaire de liaison (à remettre),
* Une autorisation à rentrer seul (à remplir uniquement si vous cocher la case « j’autorise mon enfant à rentrer seul à la fin des activités » sur la fiche de renseignements).
* Une fiche d’adhésion au règlement intérieur du périscolaire de Vigy à signer.

**Remettre obligatoirement :**

* La photocopie du carnet de vaccinations de votre enfant avec les vaccins à jour.
* L’attestation d’assurance civile extrascolaire 2024--2025.
* Votre avis d’imposition 2024 sur les revenus 2023 dès réception (disponible également sur votre portail. (Impôts.gouv.fr). En l’absence, le tarif le plus élevé sera appliqué dès la première facturation.

**Vous pourrez procéder aux inscriptions sur vigy.belamiportailfamille.fr après le retour des dossiers. Pour les nouvelles familles, après l’enregistrement informatique et la validation du dossier, vous recevrez vos identifiants et un code secret pour procéder aux réservations (garderie matin, cantine, périscolaire du soir).**

Aucune inscription ne sera enregistrée tant que le dossier ne sera pas complet.

Surtout ne créez pas un compte sur le portail pour éviter des doublons de comptes qui génèrent des difficultés.

L’équipe périscolaire.

Cordialement.